



## Frais de service V-ZUG SA

Facturation des demandes logistiques spéciales des clients professionnels ainsi que des retours causés par les clients professionnels

### **Livraisons standard** **généralement gratuit**

- Magasin de détail standard
- Entrepôt du client commercial comme seul lieu de livraison valable + planification d'itinéraire standard à partir de V-ZUG (par exemple deux fois par semaine)
- Activité de projet (construction neuve ou rénovation) avec  $\geq 4$  unités par livraison

### **Services supplémentaires fournis par notre service transport**

Les demandes spéciales et les services supplémentaires pour nos clients sont associés à des efforts et des coûts supplémentaires. Par conséquent, nous aimerions attirer l'attention sur les coûts supplémentaires avec le document suivant et vous demander d'en prendre connaissance.

### **Livraison spéciale**

Il n'y a pas de droit à une livraison spéciale. V-ZUG essaie d'adapter la planification de l'itinéraire de livraison, si possible selon les souhaits du client.

### **Livraison en dehors de la planification d'itinéraire standard** **selon l'effort**

- Les coûts effectifs seront communiqués à l'avance par V-ZUG

### **Livraison en dehors de la planification d'itinéraire standard / pour un certain temps** **à partir de CHF 150.00**

- Sera pris en compte par V-ZUG si possible, mais ne peut pas être garanti
- Selon l'effort, à partir de CHF 150.00 par livraison

### **Livraison d'appareils individuels à partir d'une 'commande groupée' à des revendeurs spécialisés** **à partir de CHF 150.00**

- CHF 150.- pour le premier appareil et CHF 25.00 pour chaque appareil supplémentaire
- La livraison doit être conforme à la planification d'itinéraire standard ; si en dehors : coûts effectifs, cf. livraison spéciale

### **Livraison de petites quantités directement sur le chantier** **CHF 170.00**

- CHF 170.00 pour 1 à 3 appareils

### **Distribution des appareils à l'étage et/ou à l'appartement** **selon l'effort**

- Les coûts effectifs, seront communiqués par V-ZUG à l'avance
- La prestation de transport doit être convenue par le client commercial avec V-ZUG en temps utile, au moins 5 jours ouvrables avant la livraison prévue

### **Retour du matériel d'emballage (carton et polystyrène)**

- V-ZUG ne déballage aucun appareil sur place dans les locaux du client professionnel
- Des emballages et des palettes standardisés peuvent être retournés par le client professionnel à l'occasion de la livraison de produits par V-ZUG, à condition qu'ils soient dans un état non sali et qu'ils soient fournis séparément en fonction des matériaux
- Un enlèvement séparé par V-ZUG n'aura pas lieu et tout retour sera à la charge du client professionnel
- Une plus grande quantité d'emballages et de palettes retournés doit être notifiée à V-ZUG en temps utile, au moins 5 jours ouvrables avant le retour prévu
- V-ZUG peut facturer aux clients professionnels la valeur des emballages et des palettes standardisés non retournés au prix coûtant
- Les emballages non standardisés ne seront pas repris

### **Facture papier** **par facture CHF 2.00**

### **Retour d'un ou plusieurs appareils** **à partir de CHF 150.00**

Si V-ZUG ou un tiers mandaté par V-ZUG a causé la livraison incorrecte des appareils, les clients professionnels peuvent retourner les appareils gratuitement.

Si la livraison incorrecte a été causée par le client professionnel, le retour lui sera facturé par V-ZUG.

Frais d'administration :

- pour 1 à 3 appareils forfait CHF 150.00
- à partir de 4 appareils CHF 50.- par appareil supplémentaire
- Les dommages causés à l'appareil par le client professionnel seront déduits du montant remboursable (au moins 10,0 % du prix net d'origine)

Dans tous les cas, les retours ne sont autorisés que dans les deux premiers mois suivant la livraison. Les appareils doivent être inutilisés et dans leur emballage d'origine. Un supplément de CHF 50 par appareil sera facturé par paquet ouvert.